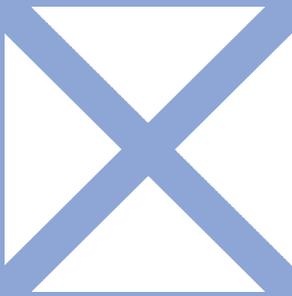


Châteldon

Informations municipales 2022





 **Tony BERNARD**
Maire

Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65
Télécopie : 04 73 94 67 01
Astreintes : 06 48 59 64 92

2

E-mail : mairie@chateldon.com
www.chateldon.com

Ouverture au public
du secrétariat :
Du mardi au vendredi :
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les
adjoints, il suffit de téléphoner
en mairie, un rendez-vous vous
sera proposé.

Site internet de la commune

Pour connaître toutes les
informations sur la vie de la
commune, rendez-vous sur le site :
<https://www.chateldon.com>



 **Patricia CHATAING**
1^{re} adjointe

Économie, finances, travaux,
urbanisme, budgets, emploi,
développement économique,
logement, site internet de la
commune.



 **Hélène BOUTHEON**
2^e adjointe

Organisation et suivi du travail
des agents des services techniques,
bâtiments communaux, travaux,
chantiers participatifs.



 **Marie FRANQUESA**
3^e adjointe

Relations enseignants, éducation
nationale, cantine scolaire, garderie
et activités périscolaires, transport
scolaire, bulletin municipal, affaires
sociales.



 **Alain GIRONDE**
4^e adjoint

Valorisation du centre-bourg et du
secteur du Vécou, éclairage public,
performance énergétique des
bâtiments communaux, programme
d'aménagement du bourg,
commerces, marchés, tourisme.



 **Hubert CAURO**
Conseiller municipal

Saisons culturelles,
résidence d'artistes,
relations avec les partenaires culturels.



 **André COSTE**
Conseiller municipal

Associations, randonnées,
manifestations sportives.



 **Hélène DAUPHANT**
Conseillère municipale

Bibliothèque municipale,
acquisition d'ouvrages,
Conseil Municipal des jeunes.



 **Prisca DAUPHIN**
Conseillère municipale

Centre-bourg, animations,
chantiers participatifs.



 **Renaud DAVAL**
Conseiller municipal

Affaires scolaires,
Chantiers participatifs.



 **Matthieu GUNTHER**
Conseiller municipal

Développement du maraîchage, travaux
dans les hameaux.



 **Aurèle JACQUET**
Conseiller municipal

Relations avec les professionnels
de santé, forêt.



 **Marie PETOT**
Conseillère municipale

Egalité hommes/femmes dans la vie
publique, charte européenne pour
l'égalité femmes/hommes dans la vie
locale, hébergement d'urgence des
victimes de violences conjugales.

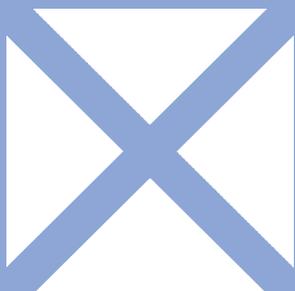


 **Nathalie SERGÈRE**
Conseillère municipale

Affaires sociales, personnes âgées,
hébergement d'urgence, centre-bourg.



Caroline DALET, Conseillère municipale, a cessé ses fonctions pour des raisons professionnelles.



s o m m a i r e

- ▲ Aménagement du bourg p. 4
- ▲ Patrimoine p. 6
- ▲ Enfance jeunesse p. 8
- ▲ Commission culturelle p. 10
- ▲ Vie de la commune p. 12
- ▲ Vie municipale p. 14
- ▲ Vie associative p. 16
- ▲ Vie du territoire p. 18
- ▲ Services p. 19
- ▲ Agenda p. 20



Direction de publication
Tony BERNARD

Rédaction et saisie des textes
Les élus et les associations

Coordination
Marie FRANQUESA

Photos
Mairie et les associations

Photo de couverture
Vincent FRAILE

Conception, réalisation, Impression
LD Organisation,
31 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS

Parution : annuelle
Distribué gratuitement
aux habitants de Châteldon
Tirage : 1 000 exemplaires
Dépôt légal : février 2022

**Vous pouvez nous faire part
de vos suggestions
en écrivant à la mairie :**
rue des Sept-Carreux
63290 Châteldon



É d i t o d u M a i r e

Au moment où va sortir ce bulletin, nous approcherons d'échéances nationales avec l'élection présidentielle du mois d'avril et les élections législatives du mois de juin. Il y a un lien entre ces scrutins et la vie des collectivités territoriales. En effet, une partie des moyens budgétaires provient des concours financiers de l'État à travers les dotations de fonctionnement et d'investissement.

Depuis 2014, le Parlement a voté une baisse drastique des dotations qui s'élève aujourd'hui à 11 milliards par an, soit plus de 20 % de baisse. Pour autant, à Châteldon, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale, tout en poursuivant une politique d'investissement volontariste. En 2022, nous allons lancer les travaux de réfection de l'école maternelle pour environ 400 000 euros.

Par ailleurs, le Conseil municipal a la volonté de maintenir et développer des services publics de qualité, avec la préoccupation de la justice sociale. C'est tout le sens de la baisse très significative des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire. Une aide qui bénéficie à toutes les familles puisque toutes les tranches tarifaires ont été abaissées.

Saluons l'engagement de l'équipe enseignante et des personnels de la Commune pour assurer un accueil et un enseignement de qualité. Une école où l'on apprend et l'on comprend, à travers « l'école du dehors », l'interdépendance entre l'humanité et son environnement afin de permettre aux enfants d'être des citoyens conscients et épanouis. Des enfants qui vont

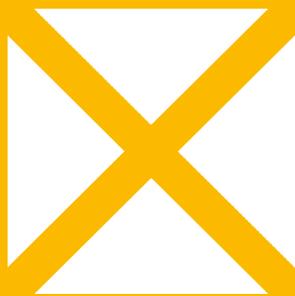
tous, ce printemps, planter « leur arbre » et qui bientôt vont consommer des légumes produits encore plus localement grâce à l'installation d'un maraîcher sur le territoire de la commune.

Une initiative à relier à l'attention que nous portons à la qualité des espaces publics et à la préservation de la biodiversité et du couvert végétal, à travers une démarche d'entretien et de maîtrise foncière des parcelles autour du centre-bourg.

« On ne naît pas citoyen, on le devient » disait le philosophe Spinoza. C'est une démarche qui débute à l'école, dans les familles, et que l'on poursuit tout au long de sa vie. Cela commence par l'attention aux autres, par l'implication dans la vie de la cité, à travers un engagement associatif par exemple, et cela nous commande aussi de nous intéresser à ce qui est bon pour le plus grand nombre.

À nous donc de participer à la vie de la République en choisissant les représentantes et représentants les mieux à même de favoriser l'avenir harmonieux de l'humanité sur une planète magnifique, pour peu que l'on prenne soin de l'écosystème qui rend la vie possible et agréable. ▲

Tony BERNARD



Châteldon est au cœur d'un espace boisé d'essences variées, qui s'est développé au cours du siècle dernier



La ceinture verte

Le chemin du Vécou a été créé au début du XX^e siècle, sous le mandat de Joseph CLAUSSAT, afin de faciliter l'exploitation des vignes. Depuis l'abandon du vignoble, le village est au cœur d'un espace boisé d'essences variées, qui s'est développé au cours du siècle dernier.

La pluralité des parcelles, pour beaucoup à l'abandon, a favorisé un boisement non maîtrisé, propice aux risques d'incendie en périodes sèches. Par ailleurs, une déforestation complète modifierait considérablement le paysage, favoriserait l'érosion des sols et le ruissellement en cas de fortes pluies et diminuerait le plaisir des randonneurs.

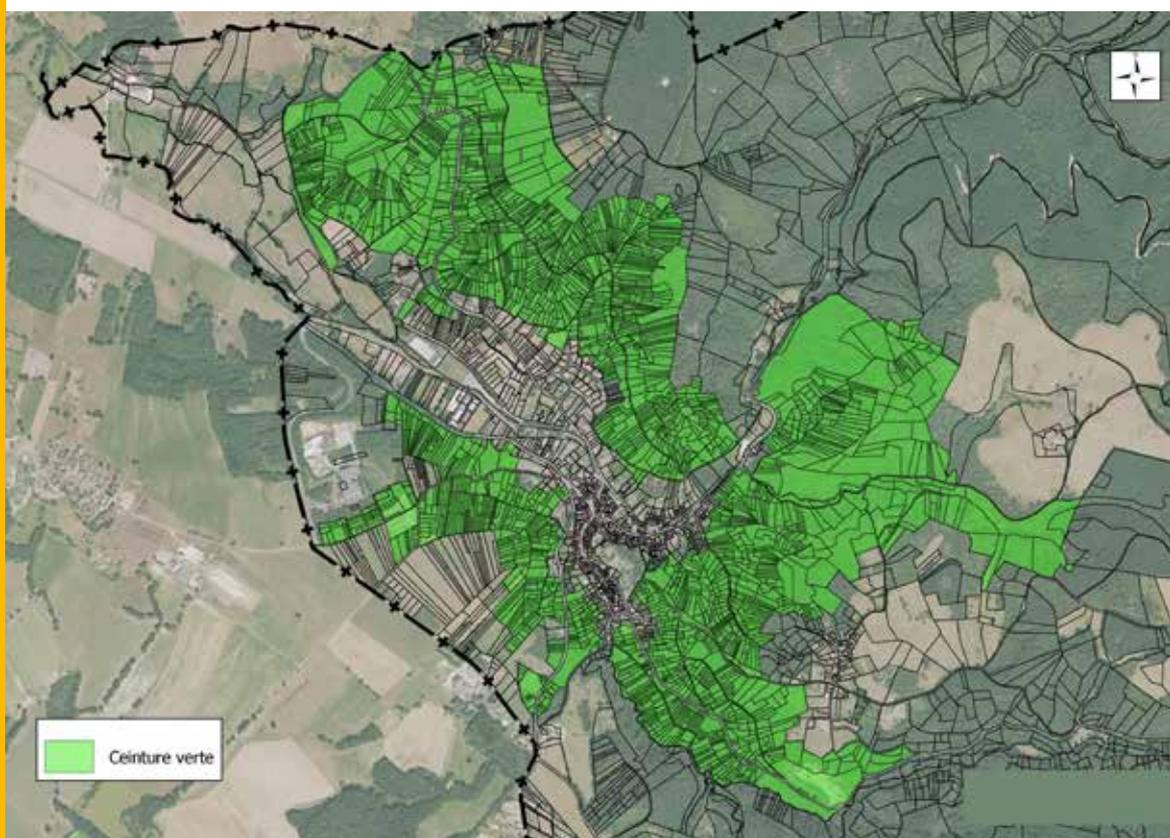
Le Conseil Municipal a déterminé le périmètre d'une ceinture verte autour du bourg de Châteldon, pour réaliser une réserve foncière boisée.

Il faut sauvegarder ce patrimoine naturel et devenir acteur de la gestion forestière autour du bourg et des zones à protéger, en conservant une occupation du sol stable dans le temps, avec

une répartition réfléchie entre les espaces boisés, agricoles, bâtis et les étendues d'eau.

La forêt doit rester un instrument de valorisation du territoire, un lieu de promenade, qui préserve la flore et la faune.

C'est un projet pour les vingt prochaines années visant à créer une unité foncière, un projet qui concerne quelque 3000 parcelles.





Le Vauziron

Depuis la fin de l'année 2020, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez a entrepris des travaux le long du Vauziron, afin de permettre les déplacements fluides des poissons et créer un écosystème adapté en cas de sécheresse ou de crue.

Dans le parc, les travaux ont été menés pour resserrer le lit d'étiage (partie du lit qui reste toujours en eau) et restaurer la morphologie du Vauziron. Plusieurs techniques ont été utilisées : suppression d'enrochements, création d'une pente douce par des banquettes végétales avec mise en place de géotextile engazonné pour tenir les berges le temps de la re-végétalisation.

Le long du stade, les aménagements apportés ont pour but de créer une ripisylve (corridor boisé aux abords des cours d'eau) diversifiée et adaptée pour contrer la prolifération de la renouée du Japon, plante invasive.

Les opérations de terrassement ont adouci les berges facilitant la plantation des arbres à venir.

Sur le haut des berges au niveau du stade, un cheminement sinueux sera créé au milieu «d'îlots» végétalisés. En bordure du cours d'eau, des bosquets de saules, aulnes et érables sycomores seront plantés.

Les agents municipaux suivront une formation technique, leur permettant d'appliquer, sur ces nouvelles plantations, les principes de la gestion différenciée (entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible) que la Commune a



Vue avant



Vue après



Vue avant



Vue après terrassements

mis en place en 2020. En parallèle de ces travaux, une intervention pédagogique a été menée, en juin 2021, avec les enfants de l'école. La Commune, le Parc Régional Livradois-Forez et les enseignantes ont fait découvrir la faune du ruisseau afin

de mieux connaître les problématiques des cours d'eau et leur environnement, et d'apprendre comment jouer pieds nus dans l'eau sans dégrader les écosystèmes.



Arbres de haut jet

Sauls (romarin, cendré, pourpre), érables sycomores, aulnes



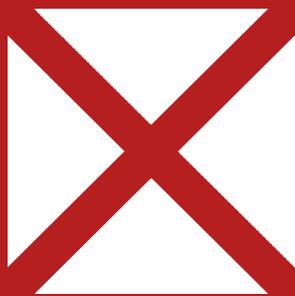
Arbustes



Implantation de principe des autres projets communaux du site



Arbres fruitiers



Rénovation d'une tour médiévale

Les travaux de rénovation de la tour médiévale, 25 rue Derrière-les-Murs, ont été réceptionnés le 20 octobre 2021. Michel COMBRONDE Architecte a adapté les prestations en fonction des préconisations de l'architecte des Bâtiments de France. Les artisans ont œuvré malgré les conditions météorologiques difficiles (pluies diluviennes et

canicule). Après dix semaines de travaux, ils éprouvent une grande satisfaction d'avoir contribué à la sauvegarde de cet édifice.

La Commune restitue ainsi aux promeneurs un point d'observation sur le parcours de découverte de Châteldon. Cette tour servira de local annexe aux logements situés 6 rue Joseph-Claussat, qui,

après une réhabilitation effectuée par l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social), seront loués en 2023. Cette réalisation s'inscrit parfaitement dans le programme des Petites Cités de Caractère. Le budget décrit dans le précédent bulletin est respecté.

Rénovation d'une tour médiévale et de 3 logements locatifs

Bilan financier :

Le coût total des dépenses (acquisition, travaux de rénovation de la tour et maîtrise d'œuvre), s'élève à 106 297 € TTC (96 927 € HT).

Cette opération a pu se réaliser grâce au concours financier de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme.



Sous le Château

Une petite maison, accolée à l'enceinte du château, proche de son entrée principale menaçait de s'effondrer. Le passage apprécié des promeneurs avait dû être fermé. La Commune a fait procéder à sa démolition, libérant un espace qui permettra l'aménagement d'un lieu de détente paysager accessible au public, offrant ainsi un point de vue sur le village.

Démolition 6 rue du Château et aménagement paysager

Budget prévisionnel :

Le montant prévisionnel total des dépenses (acquisition de l'immeuble, travaux de démolition, aménagement) s'élève à 25 000 € TTC (20 833 € HT).

Cette opération sera soutenue financièrement par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme.



Aménagement paysager à réaliser

Sentier de découverte de Châteldon

6

Décider de faire construire ou d'acheter un logement sont des projets qui nécessitent réflexion et pour lesquels l'ADIL Espace INFO ENERGIE 63 peut vous accompagner.

Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous les aspects techniques, juridiques et financiers. Contactez les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme !



Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org

www.adil63.org



La tour avant



La tour après

Lieux-dits

La Commune intervient dans les nombreux hameaux de Châteldon. Pour l'essentiel, en 2021, il s'agit de l'entretien ou la réfection de chemins : Chez Basset, Chez le Meunier, Chez Thuilier, Brafumel, Les Paillassiers, Fumas, Gibas. A cela se sont ajoutés la pose de buses, grilles et regard Chez Postillon, et le curage des fossés Chez Basset. Les lavoirs de Chez Dauphant et Morel ont été nettoyés. Dans tous les hameaux, les espaces publics sont désherbés. Ces travaux sont effectués uniquement par les agents des services techniques.



Église Saint-Sulpice

L'édifice, propriété communale car construit avant la loi du 9 décembre 1905 (séparation des Églises et de l'État), inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, mérite la réflexion lancée par le Conseil Municipal depuis 2021, car d'importantes dégradations ont été constatées. Un pré-diagnostic a été rédigé pour organiser un plan d'action.

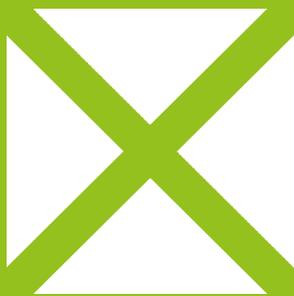
Ce document liste les constats visuels intérieurs et extérieurs de l'état existant, y compris le patrimoine mobilier. Une réunion sur place a été organisée mi-juin avec la participation de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (Direction régional des affaires culturelles) et de l'architecte des Bâtiments de France. La description des protocoles

à mettre en place et la préconisation pour la rédaction du cahier des charges est en attente. Les travaux à prévoir représentent un budget important et devront être envisagés en plusieurs tranches. La DRAC et la Fondation du patrimoine pourront accompagner financièrement la Commune.



Adressage

Courant 2022, des numéros et des noms seront attribués aux maisons et aux voies des hameaux. Les habitants en seront informés.



L'équipe enseignante

Maternelle :
Gaëlle BENSARKEL et
l'ATSEM
Stella GREMILLOT

CP CE2 :
Valérie BUSSAC

CE1 CM1 CM2 :
Vanessa COGNET



L'école George-Sand

accueille depuis septembre 57 élèves répartis en 3 classes

L'année scolaire 2020-2021 a vu la mise en place de « l'école du dehors » pour les 3 classes. En effet, un constat est à la base de ce projet : les enfants passent de moins en moins de temps à l'extérieur. Or, de nombreuses études montrent qu'un accès régulier au monde naturel a des bénéfices importants en termes de santé mentale (réduction du stress, développement de l'estime de soi...), santé physique (capacités motrices, solidité osseuse, prévention des allergies...) et compétences transversales (concentration, mémorisation, attention, créativité, résolution de problèmes...).

C'est pourquoi, avec « l'école du dehors », les élèves ont classe une demi-journée par semaine, quel que soit le temps, dans la nature.

Ce projet a été construit en collaboration avec Jean-Charles EOZENOU (Aloha Evasion) et avec le financement, pour démarrer, de la fondation Terra Symbiosis et de la Commune de Châteldon. Les séances se sont parfaitement déroulées, avec beaucoup de découvertes pour les enfants et les adultes. Il se poursuit pour l'année scolaire 2021-2022.

La classe de CE2-CM2 a participé à « Mon voisin paysan », projet du parc Livradois-Forez, en lien avec Marie-Claire et Claude LAURENT, agriculteurs de la commune de Châteldon. Le projet s'est clôturé par une visite de l'exploitation qui a ravi les élèves.

En ce début d'année scolaire, tous les élèves ont travaillé avec Clarisse LOCHMANN, artiste en résidence dans le village,

à la réalisation d'une fresque qui sera installée sur le mur du bas de l'école. Inspiré du livre de l'artiste *Dans la file*, chaque enfant a peint l'animal de son choix et l'ensemble constitue une file d'attente pour entrer dans notre école !

Les enseignantes de l'école remercient la Commune et l'Amicale laïque, qui soutiennent toujours les projets de l'école, les partenaires qui, cette année encore, ont su répondre présent sur ces beaux projets, ainsi que toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la vie de l'école.





Tarifs en baisse

Restaurant scolaire et garderie, une tarification solidaire

Depuis septembre 2021, les tarifs de la cantine scolaire ont baissé de façon significative. Cela a été possible grâce à une subvention de l'État, dans le cadre du dispositif « la cantine à 1€ », et à une participation financière de la Commune. La base de calcul est, comme pour les années précédentes, le quotient de la Caisse d'allocations familiales.

Le personnel municipal confectionne des repas de qualité, équilibrés et variés, avec uniquement des produits biologiques, et essentiellement locaux. Un menu végétarien est proposé une fois par semaine.

Tarification par tranche selon le quotient familial CAF	Coût par repas 2021/2022
Jusqu'à 915 €	Gratuité
De 916 € à 1400 €	0.50 €
De 1 401 € à 2 000 €	0.50 €
De 2 000 € à 2 500 €	1.00 €
De 2501 € à 3 000 €	4.00 €
≥ à 3001 €	4.50 €

Accueil périscolaire

Le Conseil Municipal a opté pour le maintien de la même grille tarifaire que l'an dernier.

Un goûter est proposé gratuitement par la Commune lors de l'accueil du soir. Les parents qui le souhaitent gardent la possibilité de fournir le goûter à leurs enfants.

Tarifs de la garderie périscolaire

Quotient familial « CAF »	Matin	Soir*
Jusqu'à 400 €	Gratuité	Gratuité
De 401 € à 625 €	Gratuité	1.00 € / heure
De 626 € à 915 €	Gratuité	1.10 € / heure
De 916 € à 1 400 €	Gratuité	1.50 € / heure
De 1 401 € à 2 000 €	Gratuité	1.90 € / heure
De 2 001 € à 2 500 €	Gratuité	2.50 € / heure
≥ 2 500 € et « non-résidents »	Gratuité	3.00 € / heure

*Première heure gratuite

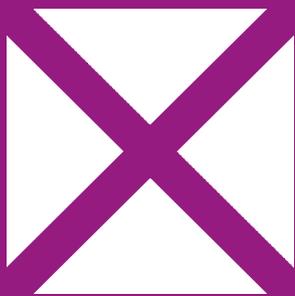


École maternelle

Le bâtiment du groupe scolaire, construit au début du XX^e siècle, a été, en 2002, partiellement rénové (cantine, classes de primaire), suite à un incendie. La partie abritant l'école maternelle, préservée lors du sinistre, a fait l'objet de nombreux travaux d'entretien et petits aménagements. Les équipements et les locaux sont vétustes.

La rénovation, prévue en 2022, offrira un environnement confortable et adapté aux plus petits (salle de repos, sanitaires, etc.) et ainsi propice aux apprentissages.





Résidence d'Aleksi CAVAILLEZ

Durant cette résidence, **Aleksi CAVAILLEZ** a travaillé sur son projet de bande dessinée dont le personnage central est **Célestin FREINET**, initiateur de la pédagogie portant son nom.

Cette pédagogie originale est fondée sur l'expression libre des enfants.

Aleksi a ainsi observé les élèves de l'école George-Sand pendant leurs sorties dans le cadre de « l'école du dehors ». Il a pu aussi « croquer » quelques dessins lors de ces escapades autour de Châteldon, dont un qui servira de décor dans sa bande dessinée.



Séance de signature Marielle DURAND, Aleksi CAVAILLEZ

Marielle **DURAND**, résidente en 2018, a présenté son ouvrage *Bleu d'Auvergne*, qu'elle a réalisé lors de son séjour à Châteldon. Cette séance de signature s'est déroulée dans l'ancienne pharmacie, maison aimablement mise à disposition par la Fondation Chambrun.

Aleksi CAVAILLEZ a présenté différents ouvrages dont *Sur la boucle de la Seine* et *Ravel*.



Concert

Le samedi 28 août, dans le parc des Gravières, le groupe **ATOUBA** a animé un concert devant un public d'une centaine de personnes. C'est une formation créée en mai 2005, issue d'une banda et constituée de cinq musiciens, qui a proposé un répertoire de reprises composé principalement de chansons françaises (Gainsbourg, Higelin, Dutronc, Ferrer...). Un bon moment de convivialité et de bonne humeur.





Expositions

Juillet, Elizabeth VIBE (photographe) et Zaïm ATID (artiste peintre)

Au rez-de-chaussée de l'ancienne pharmacie, **Elizabeth VIBE** nous a présenté plusieurs portraits d'animaux et de personnes « captés » avec toute sa sensibilité au gré de ses promenades. A l'étage, **Zaïm ATID**, artiste peintre, a exposé ses tableaux représentant « *La ville, les gens qui passent, le mouvement inlassable de ses contemporains qui retiennent son attention. Il les interprète à sa façon, en créant un monde plein de formes et de couleurs.* »



Août, Cendrine BAINAT (peintre-collagiste)

Cendrine BAINAT a présenté une cinquantaine d'œuvres mixant collages et peintures et traitant de nombreux sujets : poésie, personnages célèbres, hommages à divers artistes, ainsi qu'une série sur le Covid.



Résidence de Clarisse LOCHMANN

11

Pendant ses deux mois de résidence, **Clarisse LOCHMANN** a pu travailler sur son nouveau projet de livre jeunesse tout en collaborant avec les professeurs de l'école George-Sand. Elle a réalisé avec les enfants une fresque de 50 mètres, exposée sur les murs extérieurs de l'école ! Bravo à tous pour leur implication. Les élèves et les habitants pourront apprécier, tout au long de l'année, les fruits de leur travail.



Résidence de la compagnie théâtrale ETC ART

Pendant deux semaines, Châteldon a accueilli trois membres de la compagnie **ETC ART**, qui ont pu profiter du charme et des installations de notre Cité de Caractère pour se consacrer à l'écriture de leur prochaine pièce de théâtre. Ils pourront, ainsi, bientôt proposer une lecture ou une représentation de celle-ci aux habitants de la commune. Gageons que, telle une muse, notre cité aura inspiré leur créativité.

Jeu : Véronique PILIA et Bruno ZANCOLO
Mise en scène : Danielle KUKOVICIC





Pôle santé



L'équipe du futur Pôle Santé de Châteldon.
De droite à gauche :

Sarah FIGARO : psychomotricienne

Claire WUILLAUME : pédicure-podologue (prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par tél. au 04 73 94 21 63)

Magdalena MITREA : masseur-kinésithérapeute (prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par tél. au 06 58 92 03 80)

Sandra THELIER : sage-femme (prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par tél. au 07 49 29 09 83)

Adrian GHIVNICI : masseur-kinésithérapeute (prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par tél. au 07 81 74 33 23)

Jonathan METGE : pharmacien (tél. 04 73 94 60 26)

Daniela STANESCU : médecin (prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par tél. au 04 73 94 15 07)

David GIRARD : Infirmier (tél. 04 73 94 62 26 ou 06 69 50 74 75)

Marie-Ève DUFAURE : Infirmière remplaçante (absente de la photo)

Sont déjà en poste le médecin, l'infirmier, la sage-femme, le masseur kinésithérapeute.

Mme MITREA, masseur-kinésithérapeute, arrivera fin janvier 2022 et le reste de l'équipe à l'ouverture du pôle.

Les travaux vont désormais bon train, une ouverture mi-2022 est attendue, mais reste dépendante de l'évolution sanitaire.



Service Intercommunal d'Aide à Domicile

Le Service Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) de Puy-Guillaume a intégré, depuis le 1^{er} janvier 2020, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Il est composé d'un service de soins infirmiers, d'un service d'aide à domicile (travaux ménagers courants, confection de repas, courses, etc.), d'un service pour tous (garde d'enfants à domicile, aide à l'entretien du logement, etc.), et d'un service « petit bricolage ».

Contact :

7, place Francisque-Dassaud - Téléphone : 04 73 94 16 21



Courant avril, la mairie de Châteldon proposera à ses aînés, comme l'an passé, plusieurs menus cuisinés par des restaurateurs locaux. Vous pourrez commander sur des formulaires d'inscription déposés dans les boîtes aux lettres.



Les nuisances lumineuses

L'éclairage public nocturne, outre l'impact financier et énergétique, est néfaste à la biodiversité (photopériode pour les plantes, perturbations des rythmes des animaux nocturnes et diurnes). La nuit, les halos lumineux peuvent perturber le sommeil et avoir des répercussions sur la santé des riverains. La Municipalité, consciente de ces enjeux, a décidé en 2012 d'éteindre l'éclairage public entre

minuit et 6 heures, à l'exception de la place Jean-Jaurès, afin de faciliter l'accès à la pharmacie.

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) valorise les communes soucieuses de cette problématique, en décernant le label Villes et Villages Étoilés, renouvelable tous les quatre ans. Cette année, Châteldon s'est vu renouveler ce label.



Jardin partagé

Les Châteldonnais ont adhéré au concept de « jardin partagé ». Six jardiniers ont bêché, semé, planté, arrosé, sarclé et enfin récolté fruits, légumes ou fleurs, en échangeant peut-être graines, plants, conseils.

Si vous êtes à la recherche d'une parcelle pour jardiner, renseignez-vous auprès du secrétariat de la mairie.



Paysan d'Auvergne

À la fin du mois de juin 1966, le journal *Le Paysan d'Auvergne* publiait une série d'articles sur Châteldon dans la rubrique « Ces villages qui ne veulent pas mourir ».

Cinquante-cinq ans plus tard, six étudiants en journalisme de l'université de Vichy reviennent pour renouveler l'exercice.

Ils vont enquêter sur la vie à Châteldon dans des domaines aussi variés que l'eau, minérale ou non, les rénovations de bâtiments anciens, la vigne et l'agriculture biologique, les commerces ou activités associatives, le tourisme ou la cantine de l'école...

Ils rencontreront des habitants : ouvrons grand les portes de nos souvenirs.



Comités consultatifs et chantiers participatifs

Malgré les conditions sanitaires, trois comités consultatifs se sont réunis, sans pouvoir organiser de chantier. Dès que les conditions sanitaires le permettront, de nouvelles initiatives seront proposées, après débat entre les participants, afin d'améliorer le cadre de vie de la commune.

La brocante d'Eva

En juillet 2021, Franck VALLEIX, brocanteur depuis plusieurs années, a ouvert un magasin situé 2 rue des Écoles. Il vous propose meubles et objets anciens.

Horaires d'ouverture
Hiver : 10h - 12h / 15h - 18h
Été : 10h - 12h / 14h - 19h

Téléphone : 06 73 71 05 16

Courriel :
labrocantedeva@gmail.com

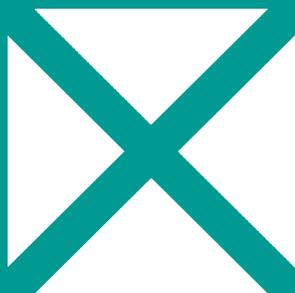
Site : www.labrocantedeva.com

Soins énergétiques et luxopuncture

Yann GROLEAU s'installe à Châteldon en avril 2020. Thérapeute depuis trente ans (magnétiseur, kinésologue), il vous propose maintenant des soins énergétiques et des séances de luxopuncture. Il vous reçoit sur rendez-vous à Châteldon, 31 rue Derrière-les-Murs, téléphone 06 40 08 50 65.

Bibliothèque

La bibliothèque, fermée depuis un an, est en travaux. Une restructuration complète, avec une zone de lecture au milieu de la pièce, offrira un cadre convivial de lecture et d'échanges.



Le personnel municipal, placé sous l'autorité du Maire, est composé de 10 personnes titulaires de la fonction publique territoriale et de personnels contractuels. Ces derniers assurent des remplacements ou sont recrutés pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.



Personnel

Dans sa mission, le Maire est secondé par la secrétaire générale et le responsable des services techniques, en lien avec les adjoint.e.s dans le cadre de leurs délégations.



Estelle BIRLIN

La secrétaire générale assure la gestion des ressources humaines et l'encadrement du personnel, le suivi et l'exécution du budget, le suivi et la rédaction des délibérations du Conseil Municipal et le suivi administratif et financier des dossiers relatifs aux projets de la Commune.



Marie-Françoise FAYET

Le secrétariat fait le lien entre les habitants et la Commune : demandes de renseignements, signalement des problématiques, prise de rendez-vous avec le Maire, traitement de demandes d'urbanisme, tenue des registres d'état civil et des listes électorales, gestion des concessions funéraires, réservations des équipements communaux.

En parallèle des missions de services à la population, Marie-Françoise FAYET participe également à la tenue de la comptabilité et à la rédaction de documents administratifs.

Cécile BOUVIER tient l'agence postale et apporte aussi son appui au secrétariat (accueil physique et téléphonique, réservation des gîtes, tourisme...).



Cécile BOUVIER



ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- 06 novembre : Carolina VALLEIX

MARIAGES

- 27 mars : Naym KADER et Magalie ROSSI

- 29 mai : Tanguy LE COQ et Sarah ZARANTONELLO

DÉCÈS

- 05 janvier : Georges DACHEZ

- 11 janvier : Yvette FAYET épouse CHERVET

- 21 janvier : Andrée BERNARD épouse POUZET

- 21 janvier : Wathka BEDNAREK

- 21 janvier : Suzanne BIGAY épouse HORN

- 26 janvier : Fabrice DESIAGE

- 11 février : Jean ROCHE

- 05 mars : Marie BERNARD veuve DIONNET

- 05 mars : Bernard SZOLLOSI

- 10 mars : Colette DULAC

- 13 mars : Jacob DOER

- 18 mars : Irène VIALLE veuve DESORMIERE

- 29 avril : Evelyne DUCLEROIR

- 23 mai : Lucienne RODDIER veuve CARTAILLER

- 26 juin : Gabriel RUMIANOWSKI

- 09 août : Lydie VALLAUDE épouse FRAILE

- 28 août : Marc TOURON

- 05 septembre : Yvonne POUZOUX veuve JEANNE

- 03 octobre : Marc CHAMBON

- 29 octobre : Tom DECOMBE

- 13 novembre : William DEFIOLLES

- 27 décembre : Eva BERNARD



Élections 2022

L'élection présidentielle se déroulera :
dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront :
dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour
dimanche 19 juin 2022 pour le second tour

Listes électorales 2022 :
n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour exercer votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-public.fr, sur présentation de justificatifs numériques d'identité et de domicile (jusqu'au **2 mars 2022** pour l'élection présidentielle et **4 mai 2022** pour les élections législatives).

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire cerfa no 12669*02 de demande d'inscription (jusqu'au **4 mars 2022** pour l'élection présidentielle et jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections législatives)

- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le formulaire cerfa no 12669*02 de demande d'inscription (arrivé en mairie avant les dates limites, le cachet de la Poste faisant foi).

Le responsable des services techniques est chargé de l'encadrement du service et participe à son activité. Il s'occupe également du suivi et de la mise en œuvre technique des projets décidés par le Conseil Municipal.



Mickaël MAY

Les services techniques sont chargés de l'entretien de la voirie communale, des espaces publics et des bâtiments communaux, ainsi que de l'installation des dispositifs lors des manifestations organisées par la Municipalité.

Ils réalisent également, en régie directe, des travaux de rénovation des bâtiments publics et d'aménagement urbain et paysager.

Les membres de l'équipe sont d'astreinte, le week-end chacun à leur tour, afin d'intervenir en cas d'urgence, notamment pour permettre le dégagement des voies de circulation lors d'intempéries.



Sébastien DAJOUX,
Corentin GAUGENOT,
Patrick BECKER

Le service École et entretien des locaux : Les personnels municipaux assurent les services de la restauration scolaire et de la garderie du matin et du soir.

En dehors de ce temps périscolaire, les membres de l'équipe sont également chargés de l'entretien des locaux communaux (mairie, école, salle polyvalente, gîtes, bibliothèque...). Stella GREMILLOT, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), assiste également l'enseignante de la classe de maternelle pendant le temps scolaire.



Mélody RAYMOND,
Précillia RAGON



Marjorie MOREL,
Stella GREMILLOT



Cartes nationales d'identité et passeports

Les cartes nationales d'identité et les passeports sont délivrés dans les mairies équipées d'un « dispositif de recueil » permettant l'établissement des cartes nationales d'identité et passeports biométriques. Les demandes peuvent être faites auprès de la mairie de Puy-Guillaume, qui est habilitée à instruire les dossiers. Modalités – Il est recommandé d'établir une pré-demande sur internet à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr>. Le dépôt de la demande se fait sur rendez-vous auprès de la mairie de Puy-Guillaume. Téléphone : 04 73 94 70 49

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
samedi de 8h30 à 12h30.



PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) se fait en mairie. Le dossier est à déposer au plus tard quinze jours avant la date de signature du PACS afin de permettre son étude.



CIDFF



Famille, consommation, logement, travail, violences sexistes dans le cadre de la famille ou du travail...

Vous avez une question juridique,

Vous recherchez une information,

Les juristes du CIDFF63 peuvent vous renseigner gratuitement en toute confidentialité.

Il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie ou de contacter le 04 73 25 63 95.





Croque Danse Folk

Au sein de l'association « Croque Danse Folk », vous pouvez pratiquer, dans un esprit ludique et la bonne humeur, les danses de bals traditionnels et « folk ».

Un répertoire large et varié, de danses de couple et de groupe, est proposé, tous les niveaux et tous les âges sont les bienvenus.

Les séances comportent une partie « apprentissage » suivie d'un « mini bal ».

Le support musical est assuré en majorité par des instruments acoustiques. L'association propose également aux musiciens autonomes sur leur instrument, qui connaissent ou qui veulent découvrir les musiques traditionnelles à danser, de se retrouver et partager autour de ce répertoire.



Lieu et horaires : salle des fêtes de Châteldon de 18h30 à 20h30, un mercredi sur deux.

Information :

croquedansefolk.chateldon@laposte.net
ou 07 86 74 21 78

Amicale laïque

L'Amicale laïque a pour but de financer diverses activités pour les enfants de l'école de Châteldon (transport en bus pour les trajets à la piscine, voyages scolaires...).

Des manifestations sont organisées afin de récolter des fonds tout au long de l'année : goûter et tombola d'Halloween, arbre et repas de Noël, théâtre, bal et kermesse...

Toutes les personnes peuvent participer en achetant la carte de membre au prix de 12 € et/ou en devenant bénévole !



Président : Jérémie CULERIER
Vice-président : Mickaël BEGIN
Trésorier : Mickaël COUPAT
Trésorier adjoint : Anne-Julie BERTANI

Secrétaire : Mélody RAYMOND
Secrétaire adjointe : Pricillia DA SILVA
Mail : amicalelaïquechateldon@gmail.com
Contact : 07 84 23 22 82 (Mélody)

Amicale des donneurs de sang

L'équipe de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise, cinq fois par an, une collecte de sang avec une équipe médicale de l'EFS (Établissement français du sang), composée de médecins et infirmier(e)s qualifié(e)s.

Cette amicale a été créée en 1963 par le regroupement de volontaires de Châteldon, Limons, Pasières, Lachaux, Noalhat, Charnat, Ris et Puy-Guillaume qui met à disposition les locaux, permettant le déroulement des collectes dans d'excellentes conditions.

C'est en moyenne 90 personnes par collecte qui, en venant donner leur sang, font un geste pour promouvoir le don du sang.

Si vous avez entre 18 et 71 ans, en une heure, vous pouvez sauver 3 vies.

Une collation, composée de produits achetés chez les commerçants locaux, est proposée à chaque donneur pour un réconfort dans une ambiance conviviale.

Les règles sanitaires sont respectées et des procédures simples sont mises en place dans le cadre du COVID. Le pass sanitaire n'est pas nécessaire.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site <http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



PUY-GUILLAUME COLLECTES 2022

24 février de 16h à 19h

28 avril de 16h à 19h

7 juillet de 16h à 19h

15 septembre de 16h à 19h

29 décembre de 16h à 19h



Châteldon Loisirs et Détente

Créée il y a plus de trente ans par des Châteldonnais.e.s qui aimait se retrouver entre ami.e.s pour parcourir les magnifiques chemins de la région, l'association Châteldon Loisirs et Détente poursuit ses objectifs.

En respectant les mesures sanitaires, les adhérents partent, chaque mardi après-midi, du stade pour 3 parcours de difficultés différentes. Pour ceux qui ne peuvent pas marcher, des jeux de société sont proposés, à la salle polyvalente. Pendant les périodes de grande chaleur, les marches organisées en matinée sont suivies d'un pique-nique ou d'un repas au restaurant pour les plus courageux et les plus gourmands.

L'association reprendra aussi les loisirs traditionnels dès que possible : thé dansant, journée raquettes, voyage, randonnée des Vendanges le 3^e dimanche de septembre...

Elle assure en outre la maintenance du balisage des 9 randonnées du Topoguide entre Allier et Bois-Noirs dans le cadre du partenariat avec Randonnées En Livradois-Forez.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur la page Facebook ou sur le site chateldonrando.magix.net/public/ ou nous contacter au 06 38 04 17 81.



**CHATELDON
LOISIRS ET DETENTE**



Aloha Evasion

L'association a pour but de valoriser et de faire connaître l'environnement proche grâce à des événements et des actions récréatives et/ou sportives (trail et randonnées à thème autour de Châteldon).

L'association a encadré « l'école du dehors » pour les enfants des communes de Mariol et de Châteldon. L'objectif est que chaque classe puisse sortir en pleine nature, une fois par semaine. Nous travaillons avec les éléments naturels, de façon pluridisciplinaire, en lien avec les enseignantes et en adéquation avec le programme scolaire...

Chaque année scolaire également, le parc Livradois-Forez compte sur notre association pour accompagner les projets auprès des écoles du territoire. En 2022 nous accompagnerons le projet « Auprès de nos arbres » avec la classe maternelle de l'école George-Sand ainsi qu'avec les deux classes de primaire de l'école de Paslières.

Il y a eu également en 2020 la naissance du club nature « les Buissonniers », tous les mercredis matin pour 12 enfants. L'objectif est de sensibiliser à la nature et à l'importance du respect, de l'environnement et de sa connaissance. Nous construisons des cabanes, apprenons à faire du feu, jouons à cache-cache dans les bois, manipulons en toute sécurité des outils...

L'association développe et encadre de courts séjours pour l'Office de tourisme de Vichy, et la Maison du tourisme Livradois-Forez, afin de faire découvrir les richesses de notre territoire et du patrimoine local (séjour en famille, séjour en bivouac, séjour trappeur...).



17



Fanfare de Châteldon



Nos activités ont été temporairement mises en sommeil. La levée de certaines restrictions a permis une timide reprise des activités. Et c'est avec un plaisir évident que nous avons participé à la célébration de la Fête nationale, le 14 juillet dernier. Nous essayons, coûte que coûte, de maintenir la vitalité de la Fanfare qui apporte, chaque fois qu'elle est sollicitée, un peu de gaieté dans les manifestations locales. Hélas, le problème de l'effectif se fait de plus en plus crucial.

C'est pourquoi nous profitons de ce bulletin pour lancer, à nouveau, un appel aux anciens musiciens ou aux nouveaux arrivants qui pratiquent ou ont envie de pratiquer une activité musicale afin qu'ils nous rejoignent et viennent grossir nos rangs.

Et que vive la Fanfare !

Contact : fanfaredechateldon@orange.fr

Robert Roche : 04 73 94 60 93 Jacques Joubert : 06 58 14 65 27



La collecte des déchets ménagers évolue à Châteldon

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui assure la collecte des déchets dans la commune, mettra prochainement à disposition des usagers des points d'apport volontaire (colonnes enterrées) à proximité du centre-bourg, ainsi que des bacs de regroupement (grand volume) dans les lieux-dits de la commune et en périphérie pour la collecte des déchets ménagers (papiers, emballages recyclables et déchets résiduels). Les colonnes enterrées seront implantées au cours du 1^{er} semestre 2022. Les bacs de regroupement, quant à eux, ont été mis en place en décembre 2021.

Ce changement de mode de collecte se fera en deux temps : bacs de regroupement pour les lieux-dits, hameaux et périphérie du bourg dès janvier 2022 et points d'apport volontaire pour le centre-bourg (3 emplacements prévus) au 1^{er} semestre 2022.

L'implantation des bacs de regroupement et des points d'apport volontaire répond à la réglementation relative à la collecte des déchets ménagers.

Elle a pour but de :

- faciliter l'accès au tri (volume disponible plus important que les sacs jaunes, dépôt à n'importe quel moment de la semaine et de la journée),
- améliorer l'esthétique et la salubrité dans les communes (fin des sacs au bord des routes) tout en réduisant les nuisances liées au passage du camion,
- maîtriser les coûts du service en réalisant des économies de fonctionnement.

Avec ce nouveau mode de collecte, plus de contraintes de calendrier liées au passage du camion. Les sacs jaunes transparents utilisés jusqu'à maintenant ne doivent plus être utilisés pour contenir vos papiers et emballages recyclables. Merci désormais d'utiliser le sac de pré-collecte réutilisable fourni par la Communauté de communes, pour stocker vos emballages recyclables, avant de vider celui-ci dans les bacs collectifs ou les colonnes enterrées (et bien garder votre sac !).

Adoptons les bonnes habitudes !

Merci de déposer :

- les papiers et tous les emballages recyclables (*en vrac, sans sac*) dans le bac à couvercle jaune (ou les points d'apport volontaire à emballages recyclables),

- les déchets résiduels (*bien fermés dans des sacs*) dans les bacs à couvercle marron (ou les points d'apport volontaire à déchets résiduels).

Informations :

Service déchets ménagers
de Thiers Dore et Montagne :

04 73 53 93 08

accueil.dechets@cctdm.fr

www.cctdm.fr

Dépôt sauvage de déchets

Le dépôt sauvage de déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, gravats), est une source de dégradation des sols, de l'eau et des paysages, et peut, en période de canicule, présenter un risque d'incendie. Utilisez les points de collecte (déchetterie, bacs) mis à votre disposition.

La loi du 15 juillet 1975 interdit le dépôt sauvage de déchets. Le non-respect de cette interdiction rend passible d'une amende.



Composteur

Depuis octobre 2020, la Commune a engagé, en partenariat avec la Communauté de communes Thiers Dore Montagne, une démarche de traitement des biodéchets des particuliers.

En 2025, une nouvelle réglementation imposera le traitement des biodéchets aux établissements publics et aux particuliers. Deux solutions sont possibles : le traitement par compostage collectif sur site ou une collecte payante faite par des prestataires. La première possibilité a été choisie.

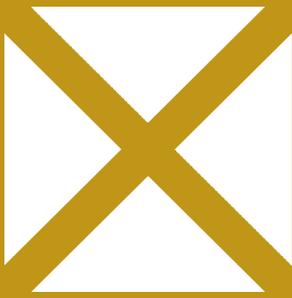
En janvier 2021, les services de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ont installé, dans la cour de la mairie, un premier composteur partagé à destination des particuliers.

Les composteurs, qui sont composés de deux « caisses » reliées par un bac, permettent d'effectuer les dépôts dans une des caisses pendant que l'autre sert à la maturation des biodéchets.

Le composteur de maturation est protégé par un cadenas. Lorsque le mélange arrivera à maturation, il sera distribué aux habitants qui participent à cette démarche.

La Commune va continuer l'installation progressive de composteurs, pour permettre au plus grand nombre d'habitants de les utiliser.





Le service public et les permanences en mairie

Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65
Télécopie : 04 73 94 67 01
E-mail : mairie@chateldon.com

Ouverture au public :

Du mardi au vendredi :
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h

Vous pouvez rencontrer le maire
ou les adjoint.e.s en contactant la
mairie, un rendez-vous vous sera
proposé.

La recherche généalogique s'effectue
pour les registres vieux de plus de
soixante-quinze ans, uniquement
le vendredi de 14h30 à 17h.

N° d'astreinte week-end :
06 48 59 64 92

Trésor public

Depuis le 1^{er} janvier 2021,
le recouvrement des impôts
(sur le revenu, taxes habitations et
foncières) et des produits locaux
(cantines, garderies...)
est assuré par :

Service des Impôts des Particuliers
Avenue du Bon-Repos à Thiers
Téléphone : 04 73 51 77 11
Vous pouvez également payer en
espèces ou carte bancaire chez un
buraliste affichant ce logo.



L'agence postale communale

Ouverture du mardi au vendredi
de 10h à 11h30
et de 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h

Dernière levée du courrier à 14h30
en semaine et 12h le samedi

Le courrier distribué par boîte postale
est disponible dès 10h.

Permanences Sociales

Amandine THEVENOT :
permanence en mairie,
le mardi de 9h30 à 12h
Téléphone : 04 73 94 10 86

Assistantes sociales du Conseil
départemental : permanence en mairie
le troisième jeudi de chaque mois
de 10h à 12h, sur rendez-vous.
Téléphone : 04 73 80 86 40

Tarifs municipaux

SALLE POLYVALENTE

Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité pour les particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 315 € par festivité pour les particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES LAÏQUES

- Location gratuite d'une salle aux familles des défunts domiciliés ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

SALLE DE RÉUNION (60 PERSONNES MAXIMUM)

Location

- 75 € par festivité pour les associations communales, particuliers de la commune
- 125 € par festivité pour les particuliers et associations de l'extérieur

Caution

- 100 € pour tous les usagers

Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Cimetière

- Concession trentenaire 210 € le m²
- Concession cinquantenaire 290 € le m²

Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois, au-delà 85 € par mois.

Location des gîtes communaux

GÎTES COMMUNAUX 7 RUE DES REMPARTS

Gîte 1 : 4 personnes

- 225 € la semaine
- 140 € les 3 nuitées
- 30 € par nuitée supplémentaire

Gîte 2 : 3 personnes

- 215 € la semaine
- 130 € les 3 nuitées
- 28 € par nuitée supplémentaire

Gîte 3 : 4 personnes

- 220 € la semaine
- 135 € les 3 nuitées
- 30 € par nuitée supplémentaire

Gîte 4 : 2 personnes

- 185 € la semaine
- 120 € les 3 nuitées
- 22 € par nuitée supplémentaire

Gîte 5 : 2 personnes

- 165 € la semaine
- 105 € les 3 nuitées
- 20 € par nuitée supplémentaire

Caution 100 € pour les 5 gîtes
Taxe de séjour : 3 % du coût de la nuitée par personne
Acompte : 25 % à la réservation

GÎTE DE CARACTÈRE RUE DE L'AIRE

- 395 € la semaine en haute saison été (juillet-août)
- 290 € autres périodes
- 130 € les 2 nuitées (sauf juillet-août)
- 170 € les 3 nuitées (sauf juillet-août)
- 40 € par nuitée supplémentaire (sauf juillet-août)

Caution 150 €
Taxe de séjour : 0.80 €
Forfait ménage 40 €
Acompte 25% à la réservation

Contact réservation : 04 73 94 60 65



agenda 2022

Février

Samedi 5
Loto
(Amicale laïque)

Mercredi 9
Conseil Municipal* à 18h30

Samedi 26
à 20h30 : Monsieur ROBI prépare son Olympia avec vous... car il n'a qu'une chanson à son répertoire. Spectacle interactif, improvisé.
<https://monsieurrobi.com>

Mars

Samedi 12
Théâtre
(Amicale laïque)

Avril

Mercredi 6
Conseil Municipal* à 18h30

Lundi 18
Chasse aux œufs de Pâques au parc municipal
(Amicale laïque)

Mai

Samedi 7 et dimanche 8
Foire Humus

Mardi 31
Conseil Municipal* à 18h30

Juin

Samedi 25
Compagnie PASSION...NEZ. Déambulation dans les rues à partir de 20h30 et spectacle en extérieur (Municipalité Comité culturel)

Juillet

Samedi 2
Fête des écoles
(Amicale laïque)

Mercredi 13
Conseil Municipal* à 18h30

Août

Samedi 27
Compagnie BRASS BAND DES VOLCANS. Concert à 18h
(Municipalité Comité culturel)

Septembre

Dimanche 18
Marche des vendanges
(Châteldon loisirs et détente)

Jedi 22
Conseil Municipal* à 18h30

Octobre

Samedi 15 et dimanche 16
Fête des vignerons
(Comité des fêtes)

Novembre

Décembre

Jedi 1^{er}
Conseil Municipal* à 18h30



Un moyen simple d'être informé... PanneauPocket

Pour connaître les informations de Châteldon, vous pouvez installer Panneau Pocket sur votre téléphone portable. Choisissez Châteldon en favori, vous recevrez les alertes, les informations de la Commune et les notifications de mises à jour du site www.chateldon.com.

Il s'agit d'une application gratuite dédiée aux collectivités, sans publicité et sans création de compte.

Vous pourrez également choisir Le Syndicat Intercommunal Rive Droite de la Dore en favori pour connaître les interventions sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

PanneauPocket est disponible sur



Ces manifestations peuvent être annulées ou reportées, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

*Les dates des Conseils municipaux sont données à titre indicatif.